

DECISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique – PLANETE ELECTRICITE

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

VU le règlement n°2023/2831 de la commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux **aides de minimis**,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2, et L5211-3,

VU la délibération n°3.3 du 02 février 2025 portant sur l'évolution du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises,

VU la convention relative à la mise en œuvre du SRDEII concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique,

VU la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise **PLANETE ELECTRICITE** le 14 mars 2025,

VU l'avis simple de la commission mixte en date du 08 septembre 2025,

CONSIDERANT que la société justifie à travers ce projet, le souhait d'acquérir des tablettes numériques pour ses collaborateurs afin d'avoir accès aux diverses données sur les chantiers et un écran collaboratif dans la salle de réunion afin de permettre au responsable d'établir le déroulé des interventions,

CONSIDERANT que l'aide financière, est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réalisées, cette assiette ne pouvant être supérieure à 10 000€ HT,

CONSIDERANT que le montant total des dépenses HT réalisées est de 1 141,66 € ; en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : $1\,141,66 \times 50\% = 570,83\text{ €}$.

D E C I D E

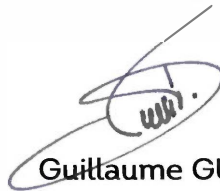
D'attribuer à l'entreprise **PLANETE ELECTRICITE**, dont le siège est situé au 24 avenue de Mérignac - 87170 Isle, une aide financière d'un montant maximal de 570,83 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise **PLANETE ELECTRICITE**, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le **– 1 OCT. 2025**

Le Président de Limoges Métropole,



Guillaume GUERIN